



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE DU 27 MARS 2020

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET COMMERCES

Selon les directives émises au niveau national par La Poste, la distribution du courrier sera désormais assurée uniquement les **MERCREDIS, JEUDIS et VENDREDIS**, les colis sont avisés au bureau de Poste de Bourg Saint-Maurice et les lettres recommandées à l'agence postale de Séez. Les horaires d'ouverture de l'agence postale s'adapteront aux jours de distribution : **MERCREDI ET VENDREDI : 8H45 – 12H00.**

Le Bureau Information Services sera également ouvert le **MERCREDI ET VENDREDI : 8H30-12H00.**

Le service état-civil est joignable au **04.79.41.06.95** pour l'activation du service d'aide destiné aux personnes isolées et vulnérables de la commune, ainsi que pour les actes d'état-civil : décès, reconnaissance, déclaration et décès.

La Police Municipale assure des patrouilles régulières sur l'ensemble de la commune et est joignable au **06.13.73.40.05**

Les autres services municipaux restent joignables par mail et téléphone aux horaires habituels.

Pour vos achats de première nécessité, les commerces de la commune sont ouverts aux horaires suivants :

SUPERETTE VIVAL : Du Mardi au Dimanche de 7h à 12h30

BOUCHERIE – FROMAGERIE DES ARCADES : Du Mardi au Dimanche de 7h à 13h

LA VIE CLAIRE : Du Lundi au Samedi de 9h à 18h

BOULANGERIE LES FLOCONS D'OR : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 6h à 12h40 et de 15h à 19h30 / Mercredi et Dimanche de 6h à 12h40

BOULANGERIE LE FOUR A BOIS : Du Mardi au Dimanche de 6h15 à 13h

PHARMACIE DU SAINT-BERNARD : Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Nous vous rappelons que lors de vos déplacements vous devez impérativement vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, des copies sont disponibles gratuitement au Bureau Information Services (Mercredi et Vendredi 8h30-12h00) et dans les commerces.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr